

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NICOLAS DENYS INC.

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2016

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen	2
Résultats et des actifs nets	
Fonds d'exploitation	3
Centre de documentation	4
Fondation François Blanchard	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs de
Société Historique Nicolas Denys Inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de Société Historique Nicolas Denys Inc. au 31 décembre 2016 ainsi que des états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en des demandes d'informations, des procédures analytiques et des entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Paulin Gagnon
Comptables Professionnels Agréés

Caraquet, Nouveau-Brunswick
Le 19 mai 2017

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NICOLAS DENYS INC.
FONDS D'EXPLOITATION
RÉSULTATS ET ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

(non-audité)

Page 3

	2016	2015
PRODUITS		
Cotisations	8 393 \$	5 991 \$
Ventes de revues	3 209	1 587
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick	5 500	5 500
Autres revenus	<u>-</u>	<u>603</u>
	17 102	13 681
CHARGES		
Achats d'équipements de bureau	266	625
Colloques et autres activités	105	410
Fournitures de bureau et poste	6 033	3 938
Forum	220	123
Frais bancaires	169	124
Frais de publication	6 498	8 421
Honoraires professionnels	2 317	2 285
Lancements de la revue	587	560
Publicité	390	440
Salaires et avantages sociaux	15 272	15 184
Téléphone	<u>680</u>	<u>559</u>
	<u>32 537</u>	<u>32 669</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(15 435)	(18 988)
VIREMENT INTERFONDS	<u>15 435</u>	<u>18 988</u>
SOLDE APRÈS TRANSFERT	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>-</u>	<u>-</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NICOLAS DENYS INC.
CENTRE DE DOCUMENTATION
RÉSULTATS ET ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016
(non-audité)

	2016	2015
PRODUITS		
Revenus du Centre de documentation	299 \$	3 759 \$
CHARGES		
Frais bancaires	<u>70</u>	<u>84</u>
	<u>70</u>	<u>84</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	229	3 675
TRANSFERT À LA FONDATION FRANÇOIS BLANCHARD	<u>(229)</u>	<u>(3 675)</u>
SOLDE APRÈS TRANSFERT	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>-</u>	<u>-</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NICOLAS DENYS INC.
FONDATION FRANÇOIS BLANCHARD
RÉSULTATS ET ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

(non-audité)

Page 5

	2016	2015
PRODUITS		
Intérêts et dividendes sur placements	8 687 \$	9 627 \$
Dons	3 534	2 562
Ristourne	332	244
Gain sur la valeur d'un placement	<u>7 704</u>	<u>-</u>
	20 257	12 433
CHARGES		
Intérêts et frais bancaires	2	1
Perte sur la valeur d'un placement	<u>-</u>	<u>4 239</u>
	<u>2</u>	<u>4 240</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	20 255	8 193
VIREMENT INTERFONDS	(15 435)	(18 988)
TRANSFERT DU CENTRE DE DOCUMENTATION	<u>229</u>	<u>3 675</u>
SOLDE APRÈS TRANSFERT	5 049	(7 120)
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>392 831</u>	<u>399 950</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>397 880</u></u> \$	<u><u>392 830</u></u> \$

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NICOLAS DENYS INC.

BILAN

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

(non-audité)

	Fond Exploitation	Centre Documentation	Fondation François Blanchard	2016	2015
ACTIF					
Encaisse	4 961 \$	620 \$	16 926 \$	22 507 \$	27 164 \$
Dépôt à terme (note 3)	-	-	102 615	102 615	70 584
TVH à recevoir	2 151	-	-	2 151	1 302
Intérêt à recevoir	-	-	4 997	4 997	5 659
Recevable interfond	<u>4 210</u>	<u>7 356</u>	<u>7 976</u>		
	11 322	7 976	132 514	132 270	104 709
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)					
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>269 576</u>	<u>269 576</u>	<u>293 902</u>
	<u>11 322</u> \$	<u>7 976</u> \$	<u>402 090</u> \$	<u>401 846</u> \$	<u>398 611</u> \$
PASSIF					
Créditeurs et frais courus	3 221 \$	- \$	- \$	3 221 \$	5 042 \$
DAS à payer	745	-	-	745	739
Payable interfond	<u>7 356</u>	<u>7 976</u>	<u>4 210</u>		
	11 322	7 976	4 210	3 966	5 781
ACTIF NET					
Actif net grevé d'affectation interne	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>397 880</u>	<u>397 880</u>	<u>392 830</u>
	<u>11 322</u> \$	<u>7 976</u> \$	<u>402 090</u> \$	<u>401 846</u> \$	<u>398 611</u> \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NICOLAS DENYS INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

(non-audité)

Page 7

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds - clients	15 251 \$	18 048 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et autres	(34 186)	(33 553)
Subventions perçues	5 500	5 500
Intérêts et dividendes reçus	9 019	9 627
Intérêts versés	(241)	(209)
	<u>(4 657)</u>	<u>(587)</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(70 584)	(46 200)
Encaissement de placements	70 584	46 200
	<u>-</u>	<u>-</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(4 657)	(587)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>27 164</u>	<u>27 751</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>22 507</u></u> \$	<u><u>27 164</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u><u>22 507</u></u> \$	<u><u>27 164</u></u> \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société Historique Nicolas-Denys Inc. a été constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick le 23 juin 1976. Elle publie une revue sur l'histoire du nord-est du Nouveau-Brunswick, conserve les documents de valeur historique dans ses archives, donne accès à la documentation historique et généalogique aux chercheurs à son centre de documentation et organise des rencontres pour les personnes intéressées à l'histoire et à la généalogie.

La Société Historique Nicolas-Denys Inc. est un organisme de charité exempté d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Introduction

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel de CPA Canada.

Méthode du report - comptabilité par fonds

La Société Historique Nicolas-Denys Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cependant, elle gère ses activités à partir de trois fonds distincts, soit, le fonds d'exploitation général, le fonds consacré à la gestion du Centre de documentation et le fonds de la Fondation François Blanchard.

Le fonds d'exploitation général comprend les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration.

Le fonds du Centre de documentation présente seulement les produits et charges reliés au Centre.

La Fondation François Blanchard est régie par le conseil d'administration de la Société Historique Nicolas-Denys Inc. Le but de la fondation est d'assurer la pérennité de l'organisme. La pratique comptable est de n'utiliser que les intérêts du fonds pour défrayer le coût des activités de l'organisme. À chaque année, le conseil d'administration peut décider du montant d'argent à allouer aux dépenses du fonds d'exploitation.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme a reçu des apports de fournitures et de services au cours de l'exercice. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les autres revenus sont constatés lorsque gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif ainsi que les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des sommes à recevoir.

Les passifs évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs et des autres sommes à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans le mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. DÉPÔTS À TERME

	2016	2015
Caisse populaire acadienne Ltée, épargne à terme échéant au cours du prochain exercice, portant intérêt entre 2.10% et 2.58% par année (3.35% en 2015)	<u>102 615</u> \$	<u>70 584</u> \$

4. PLACEMENTS À LONG TERME

	2016	2015
Au coût		
Caisse populaire acadienne Ltée, épargnes à terme échéant entre 2017 et 2021, portant intérêt entre 1.86 % et 2.58 % par année (entre 1.86 % et 3.35 % en 2015)	238 925 \$	270 954 \$
À la juste valeur		
410 actions Banque royale du Canada (valeur comptable de 24 120 \$)	<u>30 651</u> <u>269 576</u> \$	<u>22 948</u> <u>293 902</u> \$

5. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX CHARGES

	2016	2015
Les coûts des immobilisations imputées aux résultats sont les suivant:		
Ordinateur	-	559 \$
Visionneuse	-	400
	<u>-</u> \$	<u>959</u> \$

6. FONDATION FRANÇOIS BLANCHARD

Des intérêts et dividendes accumulés de 41 619 \$ (47 806 \$ en 2015) étaient disponibles au 31 décembre 2016 pour éliminer tout déficit éventuel du fonds d'exploitation.

7. CAPITAL-ACTIONS

La Société Historique Nicolas-Denys Inc. est constituée sans capital-actions et peut acquérir des biens réels et personnels pour un coût ne devant pas dépasser un million de dollars.

8. VIREMENT INTERFONDS

Durant l'exercice, la direction de l'organisme a procédé aux virements interfonds afin de financer les insuffisances des produits sur les charges. En effet, le fonds Fondation François Blanchard assume les excédents et insuffisance des produits sur les charges des autres fonds.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risque. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêts du marché.

L'organisme gère son portefeuille de dépôts à terme et placements à long terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Ceux-ci portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, les risques auxquels ils sont exposés sont minimes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que des ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.